

MONNAIES LOCALES: DEMOCRATIES VITALES

moyens de lutte pour regagner le marché libre et l'intérêt commun

Thomas H. Greco

Ce manuel pratique d'économie locale

- présente des mécanismes économiques qui valorisent équitablement le travail et tiennent compte de la réalité de l'abondance terrestre et de ses limites,
- montre comment des groupes volontaires peuvent revitaliser l'économie locale malgré la finance,
- démontre la vraie nature de la monnaie et les nouvelles façons de la transformer.

ANNEXES

"Ce livre lève le voile sur le pouvoir secret de création de la monnaie et explique lucidement comment des monnaies locales peuvent rendre ce pouvoir à ceux qui créent de la richesse. Il est destiné à devenir le manuel de référence pour les actifs du monde associatif, pour les acteurs de l'économie et pour tout citoyen conscient"
Gordon Davidson

DRAFT

**Target Completion Date
30 June 2002**

Titre original
NEW MONEY FOR HEALTHY COMMUNITIES

© 1994 Thomas H. Greco, Jr.
All rights reserved

ISBN 0-9625208-2-9

Thomas H. Greco, Jr., Publisher
Tucson, Arizona 85733
U.S.A.

pour l'édition française
© 2000 Anton Pinschoff

traduit de l'américain par
la Compagnie signaléthique du Bord du Gouffre
composée d'adhérents de SELs bretons
sous la direction de Anton Pinschoff

Annexe A

Banquier: une profession à réformer

Cette annexe s'inspire d'un article du docteur Ralph Borsodi "*The Nature of Banking*" dans *Green Revolution*, vol. 34, n° 10, décembre 1977, édité par The School of Living, RD1, Box 185 A, Cochranville, Pennsylvania, 19330, U.S.A.

Borsodi résume ainsi les principes de la réforme nécessaire de la profession bancaire :

Etre banquier est une profession et non une entreprise. Le banquier, tout comme l'avocat et le médecin, doit avant tout répondre à la confiance qui lui est prêtée, à moins qu'il ne préfère s'estropier moralement. Nous confions notre santé et même nos vies au médecin. Nous confions nos droits vitaux et nos intérêts matériels à l'avocat. Nous confions notre argent et notre épargne au banquier. Il est administrateur des fonds qui lui sont confiés, sans plus de droit moral à exploiter que le médecin a le droit d'exploiter la maladie des patients ou l'avocat les difficultés de ses clients." Recevoir une rémunération est une chose mais pomper le maximum de bénéfice, c'est tout autre chose.

Les banquiers, tout comme les avocats et les médecins, devraient être immatriculés et la loi ne devrait permettre l'exercice bancaire qu'à ceux qui sont diplômés et respectent les normes professionnelles dans leurs pratiques et leurs tarifs (109).

Le banquier, par la nature du service qu'il rend, est administrateur fiduciaire. Il commet une faute professionnelle lorsqu'il spéculé avec les fonds qui lui sont confiés, tout comme le médecin qui prescrirait des traitements mettant en danger la vie de ses patients. Quel que soit le bénéfice qu'il peut en tirer, nul n'a le droit de trahir celui qui lui a fait confiance. C'est une trahison que d'exploiter la possibilité de tirer profit de cette confiance."

Les banquiers ne devraient pas être autorisés à mener les banques comme des entreprises à but lucratif, dans l'intérêt de leurs actionnaires, car leur responsabilité est limitée. Il est pratiquement impossible, du point de vue de la loi, de leur faire répondre de ce que je considère comme étant des fautes professionnelles. Les banques devraient être la propriété et sous le contrôle de leurs clients : personnes physiques, sociétés ou associations coopératives ou mutualistes. Tous les actionnaires et gérants devraient être personnellement responsables de la sécurité des fonds qui leur sont confiés. Toute loi est moralement nulle qui dispenserait le banquier, comme tout autre professionnel, de la pleine responsabilité de ses pratiques."

Borsodi énumère aussi des mesures qu'il croit susceptibles d'éliminer l'inflation, réduire le chômage, en finir avec ces cycles oscillants de la conjoncture, réduire la spéculation, fournir des capitaux pour la collectivité locale et empêcher l'État de se servir des banques du pays pour soutenir ses extravagances habituelles en les obligeant à financer ses dettes.

Il soutient que si les mesures suivantes étaient appliquées, tout le climat moral de l'économie serait transformé :

- les banquiers, en tant que professionnels, devraient assurer la sécurité et le bon usage des fonds qui leur sont confiés ;
- ces fonds devraient servir au seul but de faciliter le commerce ;
- priorité devrait être donnée au financement des besoins locaux ;
- les professionnels de la banque devraient s'occuper des investissements, afin d'éliminer les soi-disant investisseurs boursiers.

Il est encourageant de noter des progrès en ce sens chez quelques banquiers éclairés. Il existe de beaux exemples de banques qui, toujours sous le statut de leur corporation, essaient néanmoins d'appliquer certains de ces principes, surtout pour ce qui est du financement des besoins locaux. Parmi elles, la South Bank de Chicago et la Community Capital Bank de Brooklyn. Il y a, en outre, des dizaines de fonds mutuels non bancaires qui apparaissent partout à travers le pays.

Pour plus de renseignements, contacter : The National Association of Community

Notes de l'auteur - Annexe A

(109) Je ne partage pas la confiance que Borsodi prête à l'immatriculation statutaire et le contrôle par l'État des pratiques professionnelles. Certaines licences professionnelles peuvent être en infraction par rapport aux droits humains garantis par la Constitution. Je serais partisan d'éliminer ces privilèges et pour qu'on se base sur l'accès ouvert à toute information, l'éducation des citoyens, la certification des banquiers par des agences privées d'accréditation. Comme le propose Borsodi, les banques ne devraient pas être conduites comme des entreprises commerciales. Sans la protection dont bénéficient les sociétés anonymes à responsabilité limitée (SARL), les banques auront tendance à être plus petites, plus locales et plus responsables face aux exigences de leurs clients. Si l'on accorde plus de liberté pour la création de banques (ou des systèmes d'échange qui pourraient leur succéder) et si l'on confie la fonction de dépositaire à des organismes spécialisés, la possibilité d'abus sur la monnaie serait grandement limitée.

Annexe B

La bonne base d'émission pour une monnaie et les moyens de financer les investissements en capitaux et en biens de consommation durables

Cette annexe s'inspire d'un article de E.C. Harwood, *The Lost Art of Commercial Banking*, in *How Safe is Your Bank*, paru en 1989, pour l'American Institute for Economical Research, Great Barrington, MA 01230, U.S.A. L'article date de 1974.

A tout moment, il y a un flux de biens et de services en route vers le marché. Le problème que la monnaie cherche à résoudre est : comment fournir sa part de à chaque participant à la production. Le colonel Harwood donne une description du processus de création de monnaie qui prévalait avant la guerre de 1914-1918. Le système bancaire avait déjà de sérieuses difficultés, mais la plupart des grandes banques suivaient encore des principes sains de base d'émission.

"Au moment où un fabricant envoyait des produits sur le marché, il en faisait parvenir le descriptif à sa banque pour emprunter du numéraire, qui représentait pratiquement les produits en route vers le marché. La banque créditait le fabricant sans pour autant déduire ce montant d'un autre compte. Ainsi des moyens d'échange étaient créés et mis en circulation quand le fabricant payait des salaires, des fournisseurs et d'autres frais de production. Au fur et à mesure des ventes, des recettes imputées sur le compte du fabricant allaient rembourser la banque. Les moyens d'échange créés temporairement étaient ainsi retirés de la circulation une fois utilisés. Ceux qui recevaient du fabricant ce numéraire nouvellement émis, pouvaient choisir d'acheter ce qui leur plaisait sur le marché.

Cette procédure a été modifiée récemment, avec l'expansion de la production de masse, pour devenir la règle permanente.

Le fabricant d'automobiles négocie un crédit auprès d'une banque commerciale, et donne un billet à ordre qui est remboursé en une seule fois au moment où l'on change de modèle sur la chaîne de production. Ainsi une série de prêts, remboursés mensuellement pendant la période de vente, est remplacé par un seul prêt permettant une mise en circulation de numéraire le temps qu'arrivent les voitures sur le marché.

Depuis leur expansion, surtout aux U.S.A., les banques commerciales remplissent deux fonctions bien distinctes. En plus des fonctions de banque commerciale, la plupart des banques ont une fonction d'investisseur, acceptant du numéraire épargné pour l'investir.

Celui qui emprunte de l'épargne d'investissement ne propose pas des marchandises pour une valeur équivalente. Il ne paie pas des employés ou des fournisseurs participant à la fabrication de marchandises. Il a besoin de marchandises : matériaux de construction, équipement pour son entreprise, une nouvelle voiture pour son usage personnel ou n'importe quelle autre bien de consommation. Par conséquent, les banques ne devraient pas créer pour lui des moyens d'échange nouveaux mais devraient lui prêter du numéraire existant, épargné et déposé en banque.

Probablement parce que les banques remplissent les deux fonctions, chacune impliquant des transactions entre prêteur et emprunteur et utilisant les mêmes formulaires et procédures, beaucoup de banquiers n'arrivent plus à les distinguer l'une de l'autre.

Dans le premier type de procédure, le numéraire nouvellement créé représente la valeur d'échange de marchandises à vendre ou en route vers le marché. Dans le second, au contraire, le numéraire prêté représente des marchandises (terres, usines ou biens de consommation) que l'emprunteur ne propose pas, mais qu'il enlève au marché.

L'exemple le plus clair de cette confusion, entre fonctions bancaires commerciale et non commerciale, est le financement des automobiles en route vers le marché en opposition avec le financement à échéance d'une voiture neuve pour un particulier. Distinguons toute la différence entre pratiques saines et malsaines chez les banquiers commerciaux :

- lorsque le fabricant emprunte du numéraire nouveau et le distribue aux employés,

fournisseurs et autres, il leur donne leur part de la valeur des marchandises en route ou déjà arrivées sur le marché ;

- lorsque l'acheteur signe l'achat à échéance d'une voiture, avec de l'argent emprunté, il ne réclame pas sa participation productive, il réclame la part d'un autre (qui doit être prêt à épargner sa part et non à la dépenser).

Ainsi nous voyons que le prêt bancaire peut être le reflet de différents produits proposés ou non sur le marché. Si oui, cette création de numéraire (temporaire jusqu'au remboursement) est une pratique bancaire saine. Sinon, il doit être financé par l'épargne."

Les banques assurent deux fonctions ; d'une part, l'émission de monnaie nouvelle sous forme de prêts relève de la responsabilité primaire des banques commerciales ; d'autre part, elles sont dépositaires des fonds existants que les particuliers et les entreprises veulent épargner. Cet argent sert de réserve contre laquelle des prêts sont accordés. Les termes, les formulaires et les procédures sont les mêmes. Il serait mieux de dissocier complètement la création de monnaie nouvelle du processus d'épargne-emprunt.

Annexe C

La bonne gestion du compte du système, dans un système de monnaie locale ou de crédit mutuel (juin 1998)

Il y a souvent confusion entre les deux fonctions distinctes des gérants de LETS : celle d'agent comptable pour les adhérents, et celle d'acteur économique en tant qu'association.

D'une part, le système est agent pour ses adhérents, en comptabilisant leurs transactions (par des chèques, cartes, etc.) ou en leur distribuant des billets de monnaie locale qu'ils vont mettre en circulation en les dépensant. Ce sont les adhérents qui sont émetteurs des billets, pas le système lui-même. Le système en tant qu'agent ne fait qu'imprimer et distribuer les billets en l'état de monnaie potentielle, qui devient monnaie actuelle quand elle est dépensée, c'est-à-dire quand quelqu'un reçoit de la vraie valeur (marchandise ou service) contre ces unités. C'est le moment de la mise en circulation, qu'elle soit sous forme de billets ou sur un compte numéraire.

D'autre part, le système dispose de son propre compte, agissant à son tour comme acteur économique. Il a la capacité d'émettre monnaie quand il reçoit des biens et des services évaluables qu'il paie en unités débitées sur son propre compte.

Chaque unité émise engage l'émetteur à l'accepter en retour sur son compte à l'avenir contre des biens ou services. Pour chaque unité de monnaie locale nous posons la question : *"Qui, le premier, a reçu de la valeur ?"* C'est la personne ou l'organisme qui est le véritable émetteur, dont on attend qu'il honore ces crédits en vendant biens et services dans un avenir proche. C'est cet engagement qui est la base de la valeur de ces unités.

Si le compte du système reçoit de l'argent officiel ou toute autre valeur, comme des services comptables par exemple, et donne en échange de la monnaie locale, alors c'est le compte du système qui en est l'émetteur et qui doit, à l'avenir, l'honorer en fournissant ses services. C'est sur son engagement que repose la valeur des unités émises.

Quand ces systèmes naissent, la question se pose inévitablement : *"Comment gérer leur propre compte ?"* En fait, celle-ci aussi pourrait se poser : *"Devrait-on même lui permettre d'avoir un compte ?"* Ce qui est une question raisonnable, étant donné que la mauvaise gestion et la mauvaise émission de crédits sont la règle et non l'exception. Il pourrait être prudent, et même idéal, de limiter le système à sa fonction comptable et à la distribution de billets comme représentation du crédit des adhérents. Ces fonctions sont simples.

Mais lorsque le système lui-même fait des transactions pour son propre compte, il est alors tenté de dépenser plus que ce qu'il peut gagner. Maints systèmes de monnaie locale sont tombés dans ce piège. Étant donné les coûts de lancement du système, un moyen doit être trouvé pour recouvrir cet investissement dans un laps de temps raisonnable. Lancer un système sans capital et financer ce lancement uniquement par la dépense de crédits, lors de leur mise en circulation, est extrêmement dangereux.

Un système local d'échange doit être géré comme une entreprise, avec un financement sûr et des comptes exacts. Dans le cas d'une entreprise, il faut suffisamment de capital d'investissement pour le lancement, jusqu'à ce que la clientèle et le revenu se développent. Les frais de lancement sont en général *capitalisés*, c'est-à-dire qu'ils sont amortis par des revenus futurs et non couverts par les revenus courants du démarrage. Ceci est conforme au principe comptable d'équilibre entre revenu et dépense.

De manière similaire, il est fondamental pour une banque que toute émission de crédits ou de billets corresponde à des biens ou des services disponibles à l'achat ou sur le marché. Dans le cas d'un système de crédit mutuel ou de monnaie locale, les services gestionnaires qu'il fournit seront obtenus et payés par ses adhérents sur une longue période. L'effort de démarrage ne sera pas couvert pendant les premiers mois ni même la première année.

Le système doit être autosuffisant. Il doit couvrir ses frais de fonctionnement par des revenus suffisants. Dans le cas contraire, il ne sera pas durable, malgré quelque succès initial.

Il serait logique qu'un système local d'échange couvre ses frais de fonctionnement, autant que possible, avec sa propre monnaie dont les adhérents sont émetteurs. Pour ce faire, bien sûr, le système doit y adhérer et avoir son propre compte. Alors se posera la question des règles strictes

pour gérer ce compte correctement.

La conversion de monnaie officielle en monnaie locale

Comme déjà énoncé, un principe de base en comptabilité est que les revenus doivent être suffisants pour couvrir les frais engendrés par la production de ces revenus. Un principe bancaire de base est que toute émission de monnaie doit correspondre à l'arrivée sur le marché de biens et de services qui fournissent la valeur que cette monnaie représente.

Supposons qu'un sympathisant du système local d'échange (LETS) souhaite soutenir le démarrage du système en achetant des unités de monnaie locale avec de l'argent officiel. Comment cela peut-il être fait de manière utile et sans causer une inflation locale ?

Par exemple, ce sympathisant donne cinq cents dollars. Faudrait-il lui donner l'équivalent en monnaie locale ? La réponse est : *"cela dépend."* D'une part, à quoi l'argent sera dépensé et, d'autre part, de la capacité du système à convertir ses cinq cents dollars en biens et services immédiatement disponibles. L'essentiel est que l'émission de monnaie locale corresponde à l'arrivée de biens et de services sur le marché local. Voyons des possibilités.

Si les gérants du système dépensent cet argent officiel pour acheter des produits alimentaires afin de les revendre en monnaie locale, il sera alors parfaitement raisonnable de payer notre sympathisant immédiatement en monnaie locale. Il pourra l'utiliser pour racheter ces produits frais, le circuit sera complet et les unités locales seront retirées de la circulation. Le scénario plus probable, et souhaitable, est que ces billets changent de mains plusieurs fois avant de revenir à l'émetteur qui est le compte du système lui-même.

Il est possible aussi que les gérants du système souhaitent utiliser l'argent pour acheter des aliments à donner à des familles pauvres. Bien qu'admirable, cela ne ferait rien pour faire venir des biens ou des services vers le marché local du système et que notre sympathisant pourrait acheter. Ce serait cause de dévaluation de la monnaie locale (inflation des prix).

Supposons alors que les gérants du système utilisent l'argent pour restaurer une maison afin de la louer en argent officiel. Cela aussi n'ajouterait rien à l'offre en biens ou en services disponibles contre de la monnaie locale, et causerait sa dévaluation (inflation). Mais si le système accepte de louer la maison en monnaie locale, ce serait alors une vraie valeur qui absorberait ces unités locales. Mais l'attention doit être prêtée au laps de temps au bout duquel cette valeur sera disponible. Si ces unités sont toutes émises au profit de notre sympathisant au moment de sa contribution d'argent, mais qu'il faille attendre encore six mois pour que la maison soit restaurée, il y aurait là un décalage évident entre l'émission d'unités nouvelles et la mise en disponibilité de vraies valeurs pour les absorber. A court terme, cela causerait aussi de l'inflation. Dans ce cas, il serait mieux de traiter la contribution en argent officiel comme un emprunt pour une dépense capitale. Le prêt pourrait être remboursé en monnaie locale, pas d'un seul coup mais plutôt étalé sur la période de première location de la maison. Ces remboursements ne débiteront qu'une fois la rénovation terminée et la maison louée.

En résumé, pour qu'une monnaie locale reste saine et valable, elle ne doit surtout pas être émise sur la base d'investissements ou de prêts à long terme, ni sur la base de dons, mais sur la base de l'arrivée sur le marché local de marchandises ou de services.